

# L'enseignement à Genève

## REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

### H1. Situation 18 mois après une certification secondaire II

**A**près l'obtention d'une certification de niveau secondaire II commence une nouvelle phase importante pour l'avenir professionnel des jeunes. Cette phase transitoire (appelée « transition II ») va mener les jeunes vers la vie active ou vers la poursuite d'études.

La plupart du temps, la poursuite d'études se fait vers des formations de niveau tertiaire (haute école universitaire [HEU], haute école spécialisée [HES] ou formations professionnelles supérieures [ES]). Dans certains cas, il s'agit toutefois d'une orientation vers un deuxième diplôme de niveau secondaire II, qui a été prévue par le système de formation dans le but de revaloriser la formation professionnelle et démocratiser l'accès à l'enseignement tertiaire (maturité professionnelle post-CFC) ou pour aider les jeunes ayant rencontré des difficultés scolaires (CFC, parfois écourté, après l'obtention d'une AFP), mais qui peut aussi n'avoir pas été prévue par l'institution scolaire (p. ex. CFC après un certificat de l'Ecole de culture générale [ECG]).

Une enquête menée périodiquement par le SRED permet de connaître la situation des diplômés du secondaire II, 18 mois après l'obtention de leur titre (voir [Pour comprendre ces résultats](#)). Ce délai permet, d'une part, d'éviter qu'un trop grand nombre de jeunes déclarent des activités transitoires fréquentes à cette période de leur vie (p. ex. service civil/militaire, séjours linguistiques ou voyages) qui ne renseignent que peu sur leur parcours de formation ou leur transition vers la vie active ; d'autre part, de connaître les orientations de ceux qui complètent leur formation secondaire II (notamment ceux qui effectuent une maturité professionnelle post-CFC ou une maturité spécialisée) ; et enfin, de connaître les situations d'emploi ou de formation après les premiers aléas de cette phase de transition (qui se poursuit d'ailleurs au-delà de ces 18 mois).

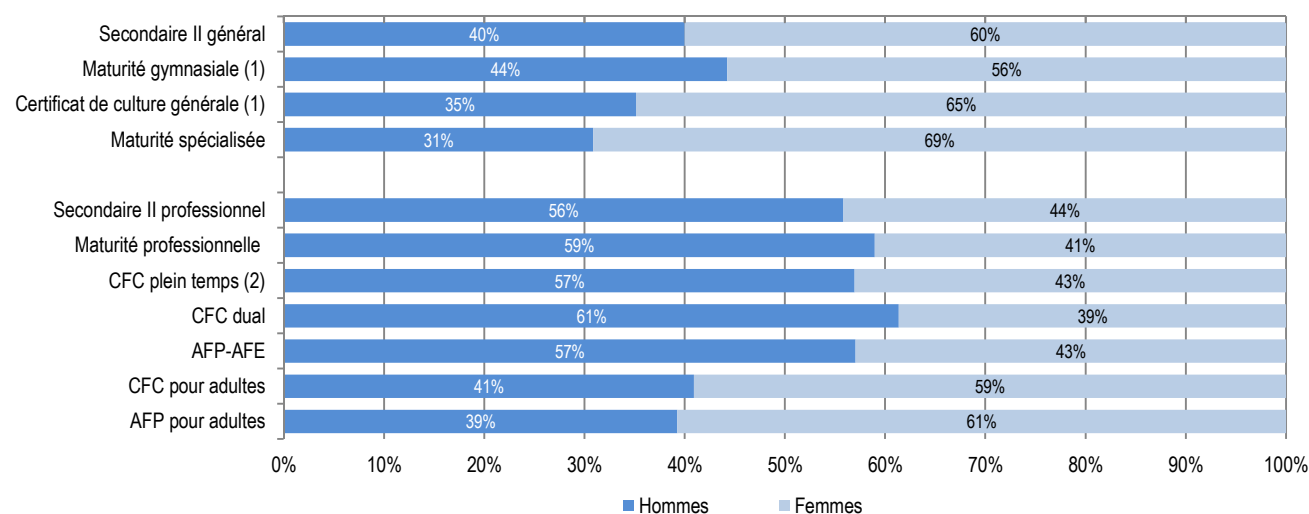
Les cheminements scolaires des jeunes jusqu'à l'obtention d'un diplôme secondaire II sont souvent pluriels et complexes, ponctués de réorientations, d'interruptions de formation ou de recommencements (voir fiches [D5. Transitions à l'intérieur de l'enseignement secondaire II](#) et [G2. Type de diplôme secondaire II et âge à l'obtention](#) ; Pollien et Bonoli, 2012 ; Doray *et al.*, 2009). Après l'obtention d'un diplôme secondaire II, la linéarité n'est pas non plus la norme : environ la moitié des diplômés déclarent avoir connu une transition indirecte entre l'obtention de leur titre et leur activité 18 mois plus tard ; moins de la moitié pensent que leur situation 18 mois après leur diplôme sera stable durant l'année suivante. C'est le signe que le processus de transition s'étale souvent sur plusieurs années (Bachmann Hunziker *et al.*, 2014) et qu'il est caractérisé par une fragmentation marquée.

#### Des diplômes marqués par des différences de genre et d'origine sociale

Le type de diplôme secondaire II obtenu dépend clairement du genre et du milieu social d'origine, reflétant les différences d'orientation au début des filières du secondaire II (voir fiche [D4. Transitions vers l'enseignement secondaire II](#)).

Les jeunes femmes sont ainsi plus nombreuses à obtenir un diplôme de type général (elles représentent 60% des titulaires d'un diplôme secondaire II de type général), alors que les hommes obtiennent davantage un titre professionnel (56% des titulaires d'un diplôme secondaire II de type professionnel) (voir [H1.a](#)).

#### H1.a Répartition des diplômés selon le diplôme et le genre, volée des diplômés 2015



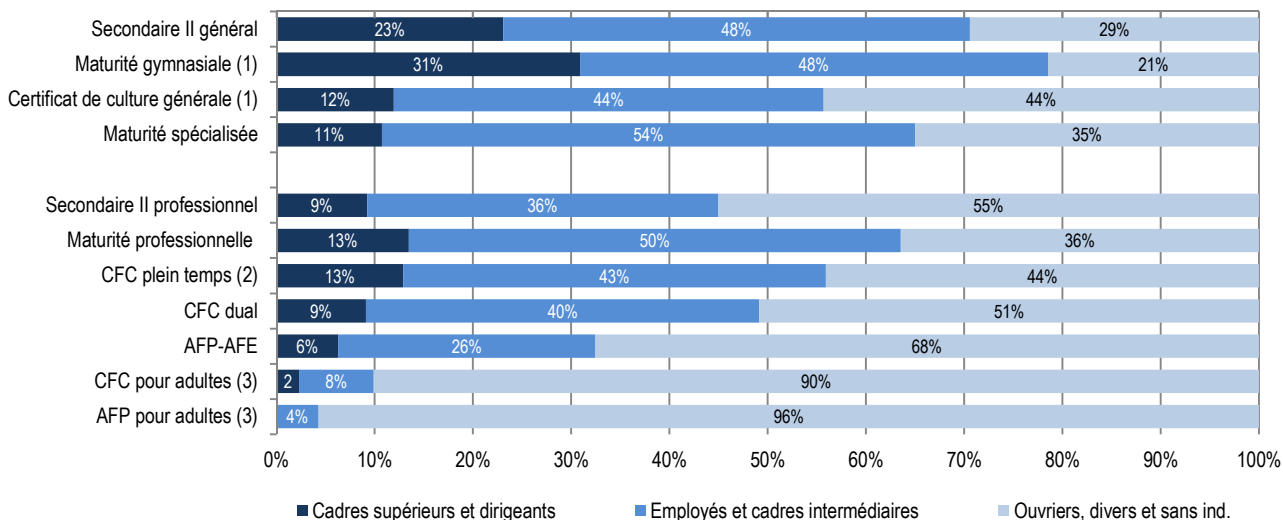
(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes.

(2) Y compris les diplômes professionnels de l'Ecole de commerce et les diplômes d'horticulteurs.

Source : SRED/nBDS.

Le milieu social d'origine joue également un rôle important : les jeunes issus des milieux modestes ou défavorisés sont sous-représentés parmi les titulaires de la maturité gymnasiale, et à l'inverse surreprésentés parmi les détenteurs de titres professionnels (AFP tout particulièrement, mais également CFC dual) (voir H1.b).

### H1.b Répartition des diplômés selon le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle des parents, volée des diplômés 2015



(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes (environ 50 diplômés).

(2) Y compris les diplômes professionnels de l'École de commerce et les diplômes d'horticulteurs (au total 38 diplômés).

(3) La CSP des parents est essentiellement non renseignée, car il s'agit d'adultes et non d'élèves.

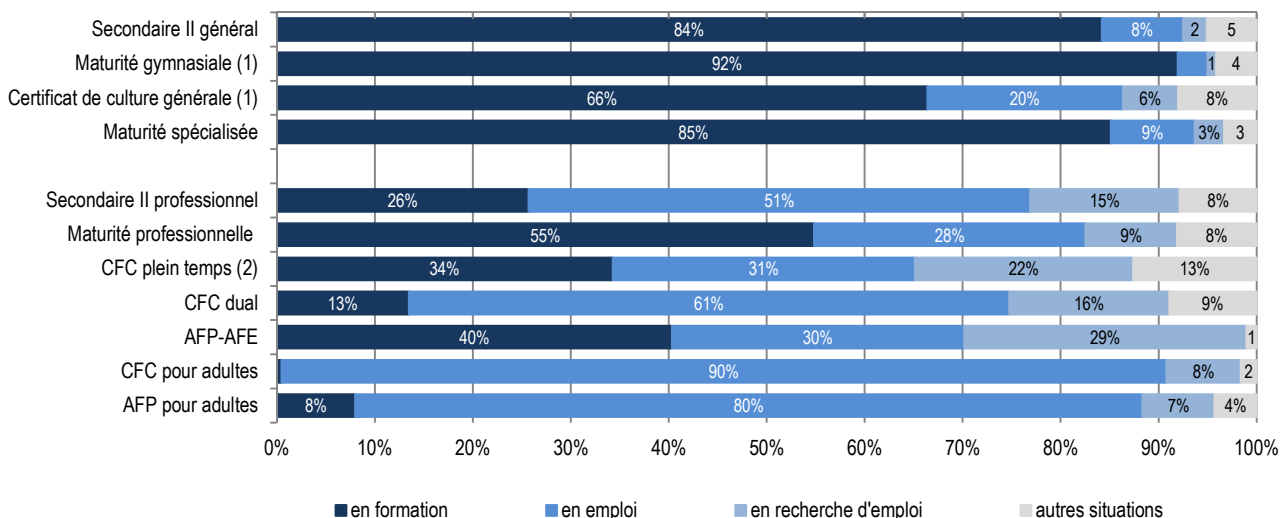
Source : SRED/nBDS.

### Des diplômes qui mènent à l'emploi ou en formation, de manière fortement différenciée

La situation post-diplôme est déclinée en quatre catégories : (i) poursuite d'une formation, (ii) en emploi, (iii) en recherche d'emploi (que la personne soit, ou non, inscrite à un office du chômage) et (iv) autres activités telles qu'un service militaire ou civil, un voyage ou un séjour linguistique, ou encore rester à la maison pour s'occuper de proches.

Clairement et assez logiquement, un diplôme secondaire II à caractère généraliste conduit davantage à une poursuite d'études (84% des jeunes certifiés d'un diplôme secondaire II général sont en formation 18 mois après), alors qu'une certification professionnelle ouvre davantage la voie à une transition vers la vie active (65% des jeunes certifiés d'un diplôme secondaire II professionnel sont en emploi ou en recherche d'emploi 18 mois après). Cependant ce constat global est à nuancer, puisque des poursuites de formation et des engagements vers le monde du travail (en prenant un emploi ou en le cherchant) s'observent quel que soit le titre obtenu (voir H1.c).

### H1.c Situation 18 mois après le diplôme selon le titre obtenu, volée des diplômés 2015



(1) Y compris les titres obtenus dans le cadre d'une formation pour adultes (environ 50 diplômés).

(2) Y compris les diplômes professionnels de l'École de commerce et les diplômes d'horticulteurs (au total 38 diplômés).

Source : SRED/Enquête EOS.

Le CFC dual est le diplôme secondaire II le plus orienté vers une prise d'emploi puisque 61% des titulaires de ce diplôme sont dans ce cas 18 mois après. Les diplômés restent d'ailleurs souvent comme employés (ou ouvriers) dans l'entreprise qui les a formés (40% des diplômés en emploi ont été engagés par leur entreprise formatrice). Les CFC obtenus en école professionnelle à plein temps prédisposent davantage à une poursuite de la formation. Le choix d'un CFC dual vs à plein temps en école tend à conduire vers des orientations post-diplômes assez différentes.

Le cas des CFC pour adultes ou des AFP pour adultes, obtenus par une procédure de validation des acquis de l'expérience, est un peu particulier. Il s'agit d'adultes qui exerçaient déjà une activité professionnelle sans diplôme reconnu, et qui ont fait cette démarche pour obtenir une qualification leur permettant d'avoir une meilleure rémunération ou d'améliorer leurs chances sur le marché du travail dans un but de mobilité professionnelle.

La maturité professionnelle conduit tout autant vers la poursuite de la formation (essentiellement en HES) (55%) ou l'insertion sur le marché du travail (37%). Dans ce dernier cas, l'insertion est d'ailleurs plutôt aisée car la part des jeunes en recherche d'emploi 18 mois après ce diplôme est plus faible que parmi les titulaires d'un CFC. Le complément de formation donné par la maturité professionnelle est non seulement reconnu par le système de formation pour aller vers les études supérieures, mais également par les entreprises comme gage d'employabilité.

Après une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP), environ 4 jeunes sur 10 poursuivent leur formation par un CFC. La perméabilité prévue par les ordonnances de formation entre AFP et CFC dual est effective, et offre ainsi aux jeunes la possibilité de compléter leur cursus de formation afin de se positionner plus favorablement sur le marché de l'emploi. En effet, l'insertion sur le marché de l'emploi avec une AFP est difficile : les jeunes titulaires sont presque aussi nombreux à être en emploi (30%) qu'à en rechercher un (29%).

Relevons encore que quel que soit le type de diplôme professionnel, les titulaires de la volée 2015 (hormis les diplômes pour adultes) connaissent une transition à l'emploi plus difficile que leurs prédécesseurs, avec des taux de recherche d'emploi sensiblement plus élevés que les volées antérieures. On observe toutefois sensiblement les mêmes écarts entre les différents diplômes professionnels avec, notamment, un taux de recherche d'emploi moins élevé après une maturité professionnelle et majoré après une AFP, comparativement au CFC.

Après un titre généraliste, l'orientation vers le marché du travail est notablement plus rare (8%). Les jeunes qui sont en emploi ont d'ailleurs le plus souvent des emplois temporaires avant un projet de reprise de formation. La poursuite d'études est la règle après une maturité gymnasiale ou spécialisée (respectivement 92% et 85%). Si la maturité professionnelle est souvent utilisée pour une transition à la vie active, la maturité spécialisée est nettement plus souvent un complément de formation conduisant vers les HES. Dix-huit mois après un certificat de l'ECG, la poursuite de la formation est également majoritaire (66%), mais l'emploi, la recherche d'emploi ou d'autres activités transitoires sont fréquents puisqu'ils concernent environ un tiers des diplômés.

*Rami Mouad et François Rastoldo  
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen, Narain Jagasia)*

## Pour en savoir plus

- Bachmann Hunziker, K., Leuenberger Zanetta, S., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2014). *Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? État des lieux dans les cantons de Vaud et de Genève*. Genève, Lausanne : SRED, URSP.  
[http://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Autres\\_publications/eos-sred\\_2014.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/ursp/Publications/Autres_publications/eos-sred_2014.pdf)
- Davaud, C., Mouad, R. et Rastoldo, F. (2010). *Situation des diplômés de l'enseignement public genevois, 18 mois après l'obtention de leur titre. Volée 2007*. Genève : SRED.  
<https://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/docsred/eos/2010/eos.pdf>
- Doray, P., Comoe, E., Trottier, C., Picard, F., Murdoch, J., Laplante, B., Moulin, S., Marcoux-Moisan, M., Groleau, A. et Bourdon, S. (2009). *Parcours scolaires et modes de transition dans l'enseignement postsecondaire canadien. Note 4 : Projet transitions (Vol. 45)*. Montréal : Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire.  
[http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/projet\\_transitions/TransitionsNote4-fr-Final.pdf](http://www.cirst.uqam.ca/Portals/0/docs/projet_transitions/TransitionsNote4-fr-Final.pdf)
- Pollien, A. et Bonoli, L. (2012). « Parcours de formation : analyse des trajectoires de formation des personnes résidant en Suisse », *FORS Working Paper Series, paper 2012-2*. Lausanne : FORS.  
[http://forscenter.ch/wp-content/uploads/2013/10/FORS\\_WPS\\_2012-02\\_Pollien-2.pdf](http://forscenter.ch/wp-content/uploads/2013/10/FORS_WPS_2012-02_Pollien-2.pdf)
- Rastoldo, F. et Mouad, R. (2015). „Berufsbildungsverläufe von Jugendlichen in Genf“. In Häfli, K., Neuenschwander, M. et Schumann, S. (eds), *Berufliche Passagen im Lebenslauf. Berufsbildungs und Transitions forschung in der Schweiz* (pp. 161-186). Stuttgart : Springer VS.  
[http://link.springer.com/chapter/10.1007%2F978-3-658-10094-0\\_7#page-1](http://link.springer.com/chapter/10.1007%2F978-3-658-10094-0_7#page-1)

## Pour comprendre ces résultats

**L'enquête source** : il s'agit d'une enquête périodique biennale, portant sur la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre de niveau secondaire II. Elle existe depuis 1989 à Genève et a été étendue à partir de la volée 2009 au canton de Vaud, dans le cadre d'une collaboration entre le Service de la recherche en éducation du canton de Genève (SRED) et l'Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques du canton de Vaud (URSP). Elle est réalisée sur une population exhaustive, sauf pour les titulaires d'un CFC et d'une maturité gymnasiale dans le canton de Vaud pour lesquels un échantillonnage aléatoire représentant 60% de la population est fait.

Le questionnaire (consultable sous <https://www.geneve.ch/recherche-education/eos>) est stable dans le temps et renseigne sur les aspects suivants : la situation une année et demie après la certification, une évaluation de cette situation, un descriptif des activités effectuées entre la certification et le moment de l'enquête, et enfin une appréciation du futur proche.

Les informations récoltées sont déclaratives. Néanmoins, en cas de poursuite d'études notamment, les réponses sont confrontées aux registres scolaires pour vérifier leur plausibilité. À ces données d'enquête sont ajoutées les informations concernant les parcours de formation des jeunes ainsi que d'autres données sociographiques (âge, statut migratoire, genre, catégorie socioprofessionnelle des parents), qui proviennent des bases de données scolaires administratives.

**Validation des acquis** : la validation des acquis de l'expérience se déroule selon une procédure structurée qui permet de prendre en compte différents acquis, d'attester les compétences opérationnelles et d'obtenir un titre formel. La voie de la validation des acquis de l'expérience prévoit que les candidats démontrent, à l'aide d'un dossier et d'un entretien, qu'ils possèdent les compétences opérationnelles requises pour le diplôme sanctionnant la formation professionnelle initiale choisie. Les lacunes au niveau de ces compétences peuvent être comblées par un complément de formation ou par davantage d'expérience professionnelle. Si le candidat remplit toutes les exigences, il obtient le diplôme reconnu par la Confédération (source : Secrétariat d'Etat à la formation à la recherche et à l'innovation [SEFRI]).

**Lien vers les données** : <http://www.ge.ch/recherche-education/ris/>